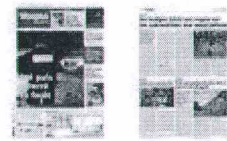




vendredi 17 décembre 2021
Édition(s) : Edition d'Épinal - La Plaine, Edition de Saint-Dié - Remiremont
Page 46
298 mots - ⌚ 1 min



ÉPINAL—ÉPINAL

Une subvention de 224 000 € pour le site Bragard

Dans le cadre du fonds destiné à la réhabilitation de friches industrielles, adossé au plan France Relance, une convention attribue une enveloppe de 224 000 € précisément destinée à un pôle d'archives sur l'ancien site Bragard.

« C'est un soutien financier essentiel », comme a tenu à le rappeler le maire Patrick Nardin, à l'heure de signer, avec le préfet Yves Séguy, la convention d'attribution de subvention portant sur les friches industrielles, inscrite dans le plan France Relance porté par le gouvernement.

C'est, pour Épinal, une enveloppe de 224 000 € qui viendra abonder le budget destiné à la métamorphose de l'ancien site Bragard et tout particulièrement de l'implantation d'un lieu destiné à abriter les archives de la Ville, celles de la communauté d'agglomération d'Épinal et celles du PETR Épinal Cœur des Vosges.

« Un lieu de valorisation du patrimoine »

Outre la réhabilitation déjà engagée des lieux (implantation d'une maison médicale, de la brasserie La Fouillotte et la création d'un nouvel écoquartier dans le cadre du renouvellement urbain de Bitola-Champbeauvert), la requalification de la friche Bragard englobera donc un espace défini, par le maire, comme « un lieu de culture et de valorisation du patrimoine ».

D'un coût global de 3,5 M€ (dont 1,5 M€ pour la Ville), il réunira, autour des archives et sur 1 860 m², une salle de consultation, une salle d'exposition et une salle de conférences autonome. ■